

Le B.P J.E.P.S Animation Sociale (Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l'Education Populaire et Sportive) **Spécialité « animateur », Mention : « Animation Sociale »** est délivré par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, homologué de niveau IV. Le diplôme confère au professionnel des compétences permettant de concevoir, rédiger, soutenir et évaluer des projets d'animation dans une démarche partenariale pour développer le lien social. Les évolutions sociétales viennent alimenter une demande individuelle d'actions favorisant l'insertion, l'inclusion, la médiation, l'interculturalité, le maintien de l'autonomie de la personne et plus généralement la relation sociale. Les actions développées dans ce contexte s'attachent à :

- Faciliter la mise en relation des personnes et des groupes pour travailler le lien social
- Favoriser la co-construction de projets à caractère collectif dans une démarche d'éducation populaire.

Public :

Ce cycle de formation forme les professionnels qui favorisent la cohésion sociale, la prévention des risques d'exclusion Elle s'adresse aux animateurs des institutions éducatives, travaillant en équipe inter ou pluridisciplinaire, afin de faciliter les relations sociales et l'amélioration des conditions de vie des publics fragilisés.

Perspectives d'emploi :

Les animateurs diplômés BP JEPS Animation Sociale exercent dans :

Les centres sociaux, les maisons de quartier, les EHPAD, les hôpitaux, les foyers de jeunes travailleurs, les centres de détention, les clubs de prévention et de médiation, les structures d'accueil des personnes présentant un handicap, les structures d'insertion...

Le statut du stagiaire à l'entrée en formation :

→ Au travers des différents dispositifs de la formation professionnelle :

- ✓ Le Contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans révolus : consulter le site du CFA Arfa : <https://www.arfa-idf.asso.fr>
- Le Contrat de professionnalisation
- Le Parcours Emploi Compétences (PEC) vérifier votre éligibilité auprès de votre Pôle Emploi
- Le Compte Personnel de Formation (code CPF : 241669)
- Fiche RNCP : 4900
- La place conventionnée Pôle Emploi / Région IDF (nous contacter)
- Le financement individuel : (demander un devis au 01 53 09 00 45)

Le coût de la formation peut être pris en charge partiellement ou totalement selon le financement (nous contacter)

Contenu : Formation professionnelle en alternance dans la structure.

→UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUS LES LIEUX, TOUTES LES STRUCTURES :

- ✓ L'animateur (trice) encadre des publics en prenant en compte leurs caractéristiques et le projet de la structure

→UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE :

- ✓ L'animateur (trice) met en œuvre un projet d'animation sociale en lien avec une équipe pluridisciplinaire

→UC3 : CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DE L'ANIMATION SOCIALE :

- ✓ L'animateur (trice) conduit des actions d'animation sociale pour favoriser l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale ou le maintien de l'autonomie de la personne

→UC4 : MOBILISER LES DEMARCHES D'EDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION SOCIALE :

- ✓ L'animateur (trice) mobilise des démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation sociale. L'approche des activités est centrée sur la socialisation, la participation des publics, l'émergence de projets et l'estime de soi sans recherche de perfectionnement technique et de développement de la performance personnelle.

Les épreuves de validation : → Tout au long de la formation → Rattrapage

Intervenants :

→ Un référent principal sur l'ensemble de la formation

→ Une équipe de formateurs intervenant tout au long de la formation selon les thèmes à traiter

→ Une équipe de techniciens et de professionnels de terrain

Chaque Unité Capitalisable de Certification peut être obtenue séparément, selon les modalités étudiées préalablement

Dates de la formation BPJEPS Animateur / Mention Animation Sociale

**Du 16 Octobre 2023
au 18 Octobre 2024**

Durée de la formation

**630 heures minimum
en centre de formation
600 heures minimum en entreprise**

Envoi du dossier de candidature

Et contact :

Par courrier à :

**CAMPUS LEO LAGRANGE
150 Rue des Poissonniers
75883 PARIS Cedex 18**

Par courriel :

**secretariatidf@campus-leolagrange.fr
(un dossier unique Format PDF
uniquement)**

Horaires en centre

9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Lieu de formation (Merci de ne pas y envoyer de dossier de candidature)

CAMPUS LEO LAGRANGE
144 Rue des poissonniers
75018 Paris
Tél : 01.53.09.00.45

Site : www.campus-leolagrange.org

Coût de la formation :

Taux horaire : 11.00€

**Pour tout accompagnement au
financement de votre formation
Contacter le service administratif**

☎ : 01 53 09 00 45

Possibilité de prise en charge Région IDF

Tests de sélection des candidats uniquement sur convocation à partir de MARS 2023

Modalités : un écrit en lien avec le métier
d'animateur social et un entretien de
motivation

**Accessibilité des personnes à mobilité
réduite et en situation de handicap : Nos
parcours sont individualisés et adaptés à
chacun. N'hésitez pas à nous contacter pour
plus d'informations.**